Procuration

Si vous ne pouvez être présent.e, vous pouvez donner procuration à un confrère ou une consœur.

Maximum 5 procurations par personne.

Je soussigné.e …………………………………………………………………… (nom et prénom), membre effectif de l’AJP-AGJPB en 2021, donne procuration à ………………………………………………………………….. (nom et prénom) pour me représenter et voter en mon nom aux assemblées générales du 27 février 2021 de l’AGJPB et de l’AJP.

Fait à ……………………………………………………………, le ………………………

N° d’agréation (ou de stagiaire) ………………….

Signature………………………………………………………